



Des médecins genevois organisent un sit-in contre la baisse de leurs revenus

Santé

Une action a eu lieu mardi pour dénoncer une décision de justice qui «menace» la qualité des soins.

Une marée de blouses blanches a occupé le parc des Chaumettes ce mardi, devant les Hôpitaux universitaires de Genève. Plus de 250 médecins, majoritairement de premier recours, de tous âges sont venus manifester leur colère contre la baisse du point TarMed, donc de leurs revenus. «Ce sont les médecins de famille, les pédiatres, les gériatres, les psychiatres que les assureurs maladie font saigner, soutient Michel Matter, président de l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe). Et avec eux, la capacité de soigner correctement la population qui va subir ce mépris inadmissible!»

Le point TarMed sert à facturer les prestations ambulatoires à charge de l'assurance obligatoire des soins. Le Tribunal administratif fédéral a admis le recours d'une quarantaine d'assurances contre une décision du **Département de la**

santé et des mobilités genevois, qui avait fixé la valeur du point à 0,96 franc. Il l'a réduit provisoirement à 0,94 franc, soit une diminution de revenus pour les médecins de 2% - il se prononcera sur le fond fin 2024-début 2025. Rebelote cet été: trois assureurs ont demandé une nouvelle baisse, accordée. Les médecins doivent donc facturer leurs prestations 6% moins cher pour les assurés de ces compagnies.

«C'est la cinquième baisse du point en vingt ans alors que tout le reste augmente, dénonce **Antonio Pizzoferrato**, secrétaire général de l'AMGe. On oublie que ces médecins de ville sont des patrons de PME, qui ont des charges exponentielles.» Et de relever que la médecine de premiers recours - généralistes, pédiatres, gynécologues, psychiatres - fait partie des spécialisations les moins bien rémunérées.

«On permet pourtant d'éviter des hospitalisations, on fait de la prévention et de la promotion de la santé, tout cela évite des coûts, rappelle Sandrine Ghilardi, présidente du Groupe des psychiatres-psychothérapeutes genevois. Diminuer notre revenu menace la qualité de notre système de soins», déjà forte-

ment sous tension entre augmentation de la demande en cabinet, nombre de plus en plus complexe de cas à domicile, charge administrative exponentielle, complète Didier Châtelain, président de l'Association des médecins de famille.

Les praticiens genevois déplorent être un «être la variable d'ajustement des coûts de la santé». Ils s'inquiètent des effets collatéraux de cette baisse du point sur la relève. «Si la pénurie de médecin de premier recours se péjore, c'est l'efficacité du système ambulatoire qui en pâtira avec un report des consultations vers les Urgences et une hausse implacable des coûts», prévient **Antonio Pizzoferrato**.

L'an passé, le Conseil d'État a validé le point à 0,96 franc, alors qu'il est plus bas dans d'autres cantons. Sur la base de quels critères? Le magistrat responsable de la Santé, **Pierre Maudet**, qui dit partager les inquiétudes de médecins de premier recours, répond que la valeur arrêtée résulte de calculs et d'analyses tenant compte du coût de la vie et du souci d'assurer une rémunération équitable des professions de santé dans cette spécialisation. **Aurélié Toninato**